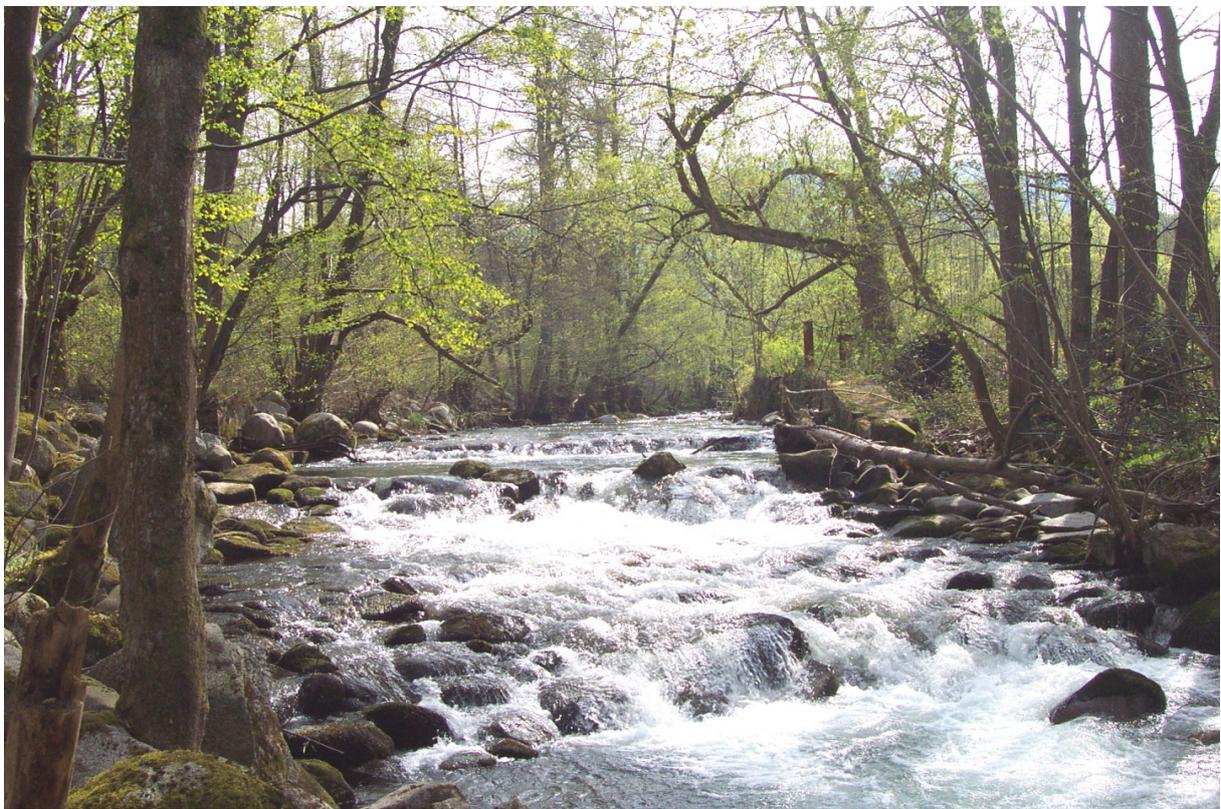




**COMMUNE DE HOHROD**

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ  
DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE  
ANNÉE 2019**



**Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2019**  
présenté conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et au  
décret du 2 mai 2007

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION :</b> .....	<b>3</b>
<b>1. CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE</b> .....	<b>3</b>
1.1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DÉSSERVI .....	3
1.2. GESTION DU SERVICE ET MODE DE GESTION.....	3
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DÉSSERVIE .....	5
1.4. NATURE DES RESSOURCES EN EAU .....	5
1.5. NOMBRE D'ABONNEMENTS .....	6
1.6. VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE.....	6
1.7. RÉSEAU DE DISTRIBUTION - CARACTÉRISTIQUES .....	6
<b>2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DE SERVICE</b> .....	<b>7</b>
2.1. MODALITÉS DE TARIFICATION : <i>Délibération du 22 mars 2018</i> – ANNEXE 1.....	7
2.2. FACTURE TYPE pour 100 m <sup>3</sup> – ANNEXE 2.....	7
2.3. RECETTES EAU .....	7
2.4. ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU.....	8
<b>3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b> .....	<b>8</b>
3.1. BRANCHEMENTS EN PLOMB : Néant.....	8
3.2. MONTANTS FINANCIERS : Travaux engagés au cours de l'exercice.....	8
3.3. ÉTAT DE LA DETTE : .....	8
3.4. AMORTISSEMENTS : .....	9
3.5. RÉALISATION DE TRAVAUX en 2018 .....	9
3.6. PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX : .....	9
<b>4. INDICATEURS DE PERFORMANCES</b> .....	<b>9</b>
<b>5. LES IONS PERCHLORATES :</b> .....	<b>9</b>
<b>6. SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU</b> .....	<b>11</b>
6.1. ABANDON DE CRÉANCES OU VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ .....	11
6.2. OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉES.....	11

## INTRODUCTION :

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) est un document produit tous les ans par le service eau pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par le Conseil municipal) qui répond à une exigence de transparence interne. Les usagers peuvent le consulter en mairie ou sur le site internet de la commune.

Le contenu et les modalités de présentation du rapport sont réglementés. Depuis 2007, les indicateurs de performance des services sont également obligatoires.

## 1. CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

### 1.1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DÉSSERVI

Le réseau communal de HOHROD dessert l'ensemble de l'agglomération (HOHROD et HOHRODBERG) à l'exception d'une partie du chemin du Langaeckerlé et du chemin du Walsbach. Ainsi, 5 habitations situées sur la partie "Est" du Chemin du Langaeckerlé et 2 habitations situées au début du Chemin du Walsbach sont desservies par le réseau de la Ville de MUNSTER.

En outre, la Commune de HOHROD dessert en eau potable 3 maisons situées sur le ban communal de MUNSTER.

A 4 km du village environ se trouve l'annexe du HOHRODBERG. Seule une maison située au lieu-dit "Schneiden" est desservie en eau potable par la Ville de MUNSTER.

Quelques rares maisons (7 au total) situées à l'écart de ces deux bourgs disposent d'une source privée, ainsi que le Centre de Vacances CCAS situé au lieu-dit "Maison Blanche" entre Hohrod et Hohrodberg.

### 1.2. GESTION DU SERVICE ET MODE DE GESTION

Le service public de l'eau potable est géré en **régie communale** et comprend :

- la production de l'eau
- la protection des points de prélèvement
- le traitement de l'eau : 3 points de traitement aux UV
- le stockage : 4 réservoirs
- la distribution

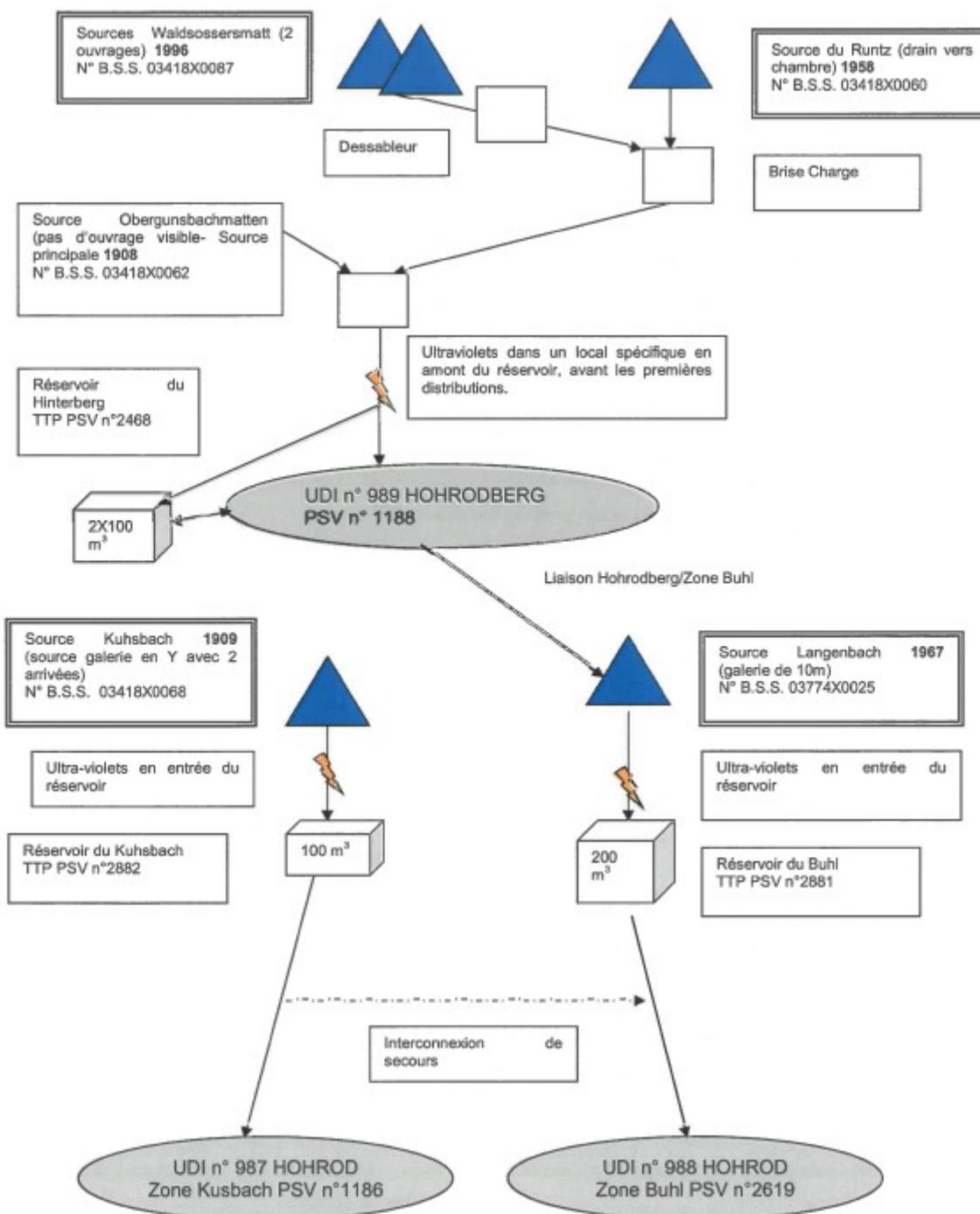
**HOHROD** est alimenté par la source de KUHSBACH, captée en 1908 et par la source du LANGENBACH, captée en 1967.

En décembre 2016 et janvier 2017, la Commune a réalisé la pose d'une conduite de liaison entre le réseau du Hohrodberg et la source du Langenbach qui alimente le réservoir du Buhl en vue de pallier la période de production estivale réduite de ladite source qui alimente le village de HOHROD.

Cette conduite de liaison a été mise en place depuis le réseau du Hohrodberg, au niveau du 1 A Chemin du Vorderberg jusqu'à la source du Langenbach : un compteur a été installé en date du 23 janvier 2017 (Réf ALTAIR C15 9 B 086102) et la liaison a été mise en route le 25 janvier 2017. Depuis début 2017, la plus grande partie du village de HOHROD est alimenté par l'eau du Hohrodberg. Les schémas d'alimentation du réseau AEP HOHROD HOHROD et AEP HOHRODBERG ont été mis à jour.

Actuellement, deux sources captées au RUNZ et à l'OBERGUNSACHMATT, depuis 1910, alimentent le **HOHRODBERG**. La nouvelle source de WALDSOSSERSMATT complète l'alimentation du HOHRODBERG en eau potable depuis l'été 1997 (captage de la source proprement dit en juillet 1996)

Schéma synoptique du réseau d'eau potable (source ARS)



### 1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DÉSSERVIE

- Population municipale 2017 : 365
- Population comptée à part 2017 : 12
- **Population totale 2017 : 377**

**Les populations légales millésimées 2017 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.** Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019.

### 1.4. NATURE DES RESSOURCES EN EAU

#### Cadre Hydrogéologique

La Commune de HOHROD est située sur le flanc nord de la vallée de Munster. Le massif montagneux est composé de granites, recouverts de lambeaux de grès permotriasiques qui constituent quelques sommets : la Rain du chêne, le Linge, Le Schratzmannle, le Honack....

Quelques sources apparaissent à flanc de vallée, dans les granites. Toutes les autres sont situées au contact grès-granite ou juste en contrebas, et assez souvent sur des failles facilitant le drainage du massif gréseux de crête.

Périmètres de protection des captages instaurés et modifiés par les arrêtés préfectoraux suivants :

- **Arrêté préfectoral n° 69 652 du 9 mars 1982** portant déclaration d'utilité publique de la dérivation d'eau souterraines et des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau potable de HOHROD ;
- **Arrêté préfectoral n° 86 039 du 16 octobre 1987** portant modification de la réglementation dans les périmètres de protection des points de prélèvement des captages de HOHROD ;
- **Arrêté préfectoral n° 505 du 16 mars 2000** portant modification de l'arrêté préfectoral du 9 mars 1982 ;
- **Arrêté préfectoral n° 2007-08812 du 16 mars 2007** modifiant l'arrêté préfectoral N° 69652 du 9 mars 1982 modifié portant déclaration d'utilité publique de la dérivation d'eaux souterraines et des périmètres de protection.

En 2015, le Cabinet Luc JAILLARD ingénieur Conseil a été chargé de l'étude préalable de la nouvelle ressource en eau envisagée au lieu-dit Ried.

Des analyses de "potabilité" ont été réalisées.

Par courrier du 28 août 2015, les conclusions du rapport ont été communiquées ; elles ont été examinées en réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2015 (voir extrait de la délibération ci-après)

*Compte tenu de la présence des dispositifs d'assainissement "Daefsaecker et Secteur 10 (Hôtel Roess) situés en amont du captage qui risquent de le polluer, d'une baisse importante du débit en fin d'été (ce qui indique que la source est peu profonde et sensible aux conditions météo), et malgré les résultats positifs de la dernière analyse, le cabinet d'étude conseille à la Commune, dans un premier temps de raccorder la source du Langenbach au réseau du Hohrodberg qui est en excédent de 15 à 20 M3 /jour.*

*Cette opération permettrait aussi de pallier le problème d'eau trouble causé par les fortes pluies au secteur du Buhl en l'alimentant par les sources du Hohrodberg.*

*En conclusion : actuellement, selon le rapport Jaillard "la nouvelle ressource envisagée par la Commune de Hohrod ne pourra être exploitée pour l'adduction en eau potable....*

L'ARS a confirmé cette position"; L'exploitation sera réétudiée en complémentarité aux autres sources du Hohrodberg si le besoin persiste.

Mr Charles FRITSCH fait part aux Conseillers que le projet de raccordement entre le réseau du Hohrodberg (au niveau du Vorderberg) et la source du Langenbach est la solution à retenir : passage d'un tuyau PEHD sur terrains communaux – travaux envisageables pour l'année prochaine.

La remise en état des terrains impactés par les fouilles du projet de captage se fera au moment des travaux de raccordement.

Entre temps des fuites relativement conséquentes ont été localisées et réparées au courant de l'été au Langaeckerlé et au Weier, notamment "

## 1.5. NOMBRE D'ABONNEMENTS

Au deuxième semestre de l'année 2019, la commune de HOHROD comptait 205 abonnés domestiques et 2 abonnés non domestiques (agriculteurs).

## 1.6. VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

	2016	2017*	2018**	2019
Aux Abonnés domestiques	18 814	18 322	23 745	19 928
Aux Abonnés non domestiques	1 640	1 465	2 052	1 834
TOTAL	20 454	19 787	25 797	21 762

\* Le relevé des compteurs d'eau a été effectué au courant de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre, soit environ un mois plus tôt qu'habituellement (soit sur une période de consommation de 11 mois environ) En effet, en raison du projet de transfert de la compétence "Assainissement" à la Communauté de Communes de la Vallée de Munster à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les factures d'eau ont été établies fin novembre 2017

Le transfert a finalement été reporté à une échéance ultérieure.

\*\* Facturation sur une période de 13 mois 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre 2017 à décembre 2018 inclus

## 1.7. RÉSEAU DE DISTRIBUTION - CARACTÉRISTIQUES

### • Le réseau de HOHROD :

Le réservoir du KUHSBACH, de capacité totale de 100 m<sup>3</sup>, dont 75 m<sup>3</sup> pour la réserve incendie, a été construit en 1911. L'eau du réservoir BUHL est principalement destinée à la consommation journalière. De capacité totale de 200 m<sup>3</sup>, il a été construit en 1967. Les sources de HOHROD sont captées à une altitude de 550 mètres environ.

La source du KUHSBACH est reliée à son réservoir par une conduite en fonte de diamètre 60 et la source du LANGENBACH est reliée au réservoir du BUHL par une conduite en polyéthylène, diamètre 57/63.

Le réseau de distribution de HOHROD est réalisé en fonte, diamètre 80 à 125 mm. Il a été renouvelé en 1985 sur une longueur de 800 ml environ, du lieu dit Weier à la mairie. Le réseau a également été étendu dans le Chemin du LANGAECKERLE, jusqu'au N° 25, sur une longueur de 600 ml environ. Cette extension du réseau a été réalisée en régie communale.

En 2001, une extension de 50 ml a été réalisée en régie communale, dans le chemin du KUHSBACH, pour permettre l'alimentation en eau potable des deux nouvelles constructions

En 2004, des travaux de reprise du réseau d'eau potable ont été réalisés dans le Chemin du Village, sur une longueur de 400 ml, une partie du tracé a été modifié.

En 2016, des travaux de renouvellement du réseau AEP ont été réalisés chemin de Stosswihr (75 ml).

En 2018, les travaux suivants ont été réalisés :

- Renouvellement du réseau AEP chemin du Groth - chemin du Kuhsbach (210 ml)
- Renouvellement du réseau AEP entre le chemin du Kuhsbach et le chemin des Pâturages (132 ml).

➤ **La longueur actuelle du réseau d'eau potable à HOHROD est d'environ 4 690 ml.**

- **Le réseau du HOHRODBERG**

Le réservoir du HOHRODBERG, construit en 1910 et agrandi en 1988, a une capacité totale de 200 m<sup>3</sup> dont 120 m<sup>3</sup> de réserve incendie.

Les sources de HOHRODBERG sont situées à une altitude de 800 mètres environ. Elles sont reliées au réservoir par une même conduite d'alimentation et de distribution d'eau, en polyéthylène de 57/63 en tête de réseau et par une conduite en fonte de diamètre de 100 à 150 entre la station de traitement et le réservoir

Le réseau de distribution a été réalisé en fonte en diamètre de 80 à 150 mm.

En 2009 : Réfection Réseau Chemin de la Tourelle-Route du Linge (Hôtel Roess) sur 224 ml.

En 2010 : réfection du tronçon Hôtel Roess jusqu'au Chemin du Vorderberg (inclus) sur une longueur de 560 ml.

En 2012 : Réfection réseau eau dans le Chemin du Kreuzweg : depuis la RD 5 bis 1 (derrière l'Hôtel Roess) sur une longueur de 270 ml -1<sup>er</sup> tronçon.

En 2015 : Réfection réseau eau dans le Chemin du Kreuzweg : réalisation de la conduite d'adduction reliant la chambre de vannes de distribution jusqu'au réservoir du Hohrodberg sur une longueur de 550 ml.

➤ **La longueur actuelle du réseau d'eau potable à HOHRODBERG est d'environ 4 400 ml.**

## **2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DE SERVICE**

### **2.1. MODALITÉS DE TARIFICATION : *Délibération du 22 mars 2019 – ANNEXE 1***

### **2.2. FACTURE TYPE pour 105 m<sup>3</sup> – ANNEXE 2**

### **2.3. RECETTES EAU**

	2017	2018	2019
Recettes ventes aux usagers	<b>62 828 €</b>	<b>69 433 €</b>	<b>67 394 €</b>
Location compteurs	<b>3 758 €</b>	<b>3 773 €</b>	<b>3 773 €</b>
Recette de vente d'eau en gros	0	0	0
Régularisation vente d'eau	0	0	0
<b>Total des recettes de vente d'eau</b>	<b>66 586 €</b>	<b>73 206 €</b>	<b>71 167 €</b>
<b>Autres recettes</b>			
<b>Total des recettes « eau »</b>	<b>66 586 €</b>	<b>73 206 €</b>	<b>71 167 €</b>

## 2.4. ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU

Toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné et comprend, en outre des charges fixes de service et des redevances. Le service n'est pas assujéti à la TVA.

- **Part proportionnelle (€ /m<sup>3</sup>)**

Années Conso m3	2015	2016	2017	2018	2019
	► 250	1.90	1.90	1.90	1.90
251-1000	1.81	1.81	1.81	1.81	1.81
+ 1000	1.72	1.72	1.72	1.72	1.72

- **Part fixe en €**

Part de la collectivité	2015	2016	2017	2018	2019
Abonnement	136.00	136.00	136.00	136.00	136.00
Location compteur	19.60	19.60	19.60	19.60	19.60

Redevances	2015	2016	2017	2018	2019
Modernisation réseaux	0.274	0.233	0.233	0.233	0.233
Pollution domestique	0.363	0.35	0.35	0.35	0.35

## 3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 3.1. BRANCHEMENTS EN PLOMB

Sans objet.

### 3.2. MONTANTS FINANCIERS

Travaux d'investissements payés au cours de l'année 2019 en €	
Pose tuyau fonte - rue des Prés	2 947.20
Travaux AEP - chemin du Groth	28 776.00
<b>Total</b>	<b>31 723.20</b>

### 3.3. ÉTAT DE LA DETTE

	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre	0	0

### 3.4. AMORTISSEMENTS

Montant de l'amortissement 2019 pour l'ensemble du réseau : **68 193.39 €**

<b>2803</b>	Frais d'études, de R&D	684.00 €
<b>28156</b>	Matériel spécifique d'exploit.	699.20 €
<b>28158</b>	Autres	66 810.19 €

### 3.5. RÉALISATION DE TRAVAUX en 2019

En 2019 était prévu les études et travaux du renouvellement du réseau d'eau potable dans le chemin de la Forêt. Seules les études ont été réalisées jusqu'au stade du PRO. Les études seront terminées en 2020 pour des travaux en 2021.

### 3.6. PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

*En 2020, il est programmé la fin des études du chemin de la Forêt et l'attribution des marchés pour leurs réalisations en 2021.*

*Il est programmé en 2020 la liaison en eau potable entre la RD5bis1 et l'atelier communal, qui permettra également d'assurer la défense incendie du site et des projets à proximité.*

*Suite au contrôle des installations par l'ARS du 2 octobre 2019, il est programmé en 2020 la pose des clôtures des périmètres de protection des sources de la Waldsossersmatt et du Langenbach.*

*En 2020 sera étudié la rénovation de l'étanchéité du réservoir du Kusbach, dont le revêtement présente une vétusté visible lors des nettoyages annuels.*

## 4. INDICATEURS DE PERFORMANCES

INDICATEURS	HOHROD Buhl-Kuhsbach	HOHRODBERG
<b>QUALITÉ DE L'EAU</b> Taux de conformité pour les zones (indicateurs P 101.1 et P102.1)	100 %	100 %
<b>INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE</b> (indicateurs de performance P 1032B)	70 %	70 %
<b>RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION</b> (indicateurs de performance P 104.3 - source ABRM)	78.82 %	94.72 %
<b>INDICE LINÉAIRE DE CONSOMMATION</b> (valeur de l'indice linéaire-indicateur VP 224 - source ABRM)	8.99	7.52
<b>INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAU</b> (volume distribué-volume consommé) / (365*linéaire réseau)	7.94	7.95
<b>TAUX MOYEN DE RNEOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE</b> Taux calculé sur la base moyenne des ml renouvelés entre 2016 et 2016 / longueur totale du réseau	2.10 %	
<b>INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU</b> Indice d'avancement de la protection des ressources en eau (indicateur P 108.3)	80 %	

Fiches synthèse pour 2019 de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace - **ANNEXE 3**

Fiche synthèse 2019 de l'Agence Régionale de Santé Alsace – **ANNEXE 3**

## **5. LES IONS PERCHLORATES**

*“ le perchlorate est un composé chimique de formule ClO<sub>4</sub> qui s'associe généralement à des atomes de potassium, de magnésium ou de sodium*

*Cet oxydant est utilisé dans le domaine militaire, pour ses propriétés explosives ou propulsives. Il agit comme perturbateur endocrinien en empêchant la thyroïde de capturer l'iode qui lui est nécessaire”*

*“ la pollution aux perchlorates suit globalement les zones de combats de la Grande Guerre”*

*(source Fondamental ENQUETE de juillet 2013)*

*La Commune de HOHROD a été sensibilisée mi 2013 à la présence probable de perchlorates dans l'eau destinée à la consommation humaine.*

*En octobre 2013, au cours d'une réunion avec l'ARS, la présence à dose élevée sur les réservoirs du Hohrodberg a été relevée ; il a été proposé d'établir une communication avec les habitants du Hohrodberg ainsi que les actions à entreprendre.*

1°) le 16 janvier 2014 a été organisée une réunion à Munster avec

- les élus des communes de Munster et Hohrod,
- les représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- les riverains du secteur Munster-Haslach
- les riverains du Hohrodberg

Au cours de la réunion sont présentées

- 1) les origines des produits : les ions perchlorates, de composition explosive, ont été fortement utilisés dans les domaines militaires (pendant la première guerre mondiale dans les bombes) et de l'aérospatiale.

Les bombes qui n'ont pas explosé pendant la guerre se sont corrodées et ont libéré petit à petit leur contenu sol

- 2) les secteurs touchés (notamment sur les Communes de Munster et de Hohrod)

Suite à des analyses réalisées sur l'ensemble du territoire français et après les premières constatations, un lien a été fait avec la première guerre mondiale et l'utilisation massive de bombes sur les lignes de front 14-18, notamment sur le site du Linge.

Le site du Hohrodberg est impacté de 7 à 20 microgrammes par litre ; une pluviométrie plus importante à l'automne permet un meilleur taux de dilution.

Depuis la réalisation en 2016 de la liaison entre Hohrodberg et la source du Langenbach qui dessert le réservoir du Buhl, une partie du village de Hohrod est également impactée par les ions perchlorates.

- 3) l'impact sur la santé

Les seuils retenus par l'Ars sont très protecteurs afin de limiter les éventuels impacts sur le développement du nourrisson (risque d'apparition d'hypothyroïdie) :

- les nourrissons de moins de 6 mois ne doivent pas consommer l'eau du réseau si la teneur en perchlorate est > à 4 ug/l
- les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas consommer l'eau du réseau si la teneur en perchlorates est > à 15 ug/L

<b>Résultats des analyses 2016</b>			
<i>HOHRODBERG</i>		<i>HOHROD (BUHL)</i>	
22/06/2016	5,52 µg/L		

<b>Résultats des analyses 2017</b>			
<i>HOHRODBERG</i>		<i>HOHROD (BUHL)</i>	
15/03/2017	10,30 µg/L	15/03/2017	9,88 µg/L
28/06/2017	19,8 µg/L		10,96 µg/L
25/10/2017	23,6 µg/L		10,64 µg/L

<b>Résultats des analyses 2018</b>			
<i>HOHRODBERG</i>		<i>HOHROD (BUHL)</i>	
28/03/2018	7,21 µg/L	28/03/2018	6,55 µg/L
22/08/2018	14,1 µg/L	02/07/2018	5,09 µg/L
16/10/2018	18,8 µg/L	16/10/2018	18,1 µg/L

<b>Résultats des analyses 2019</b>			
<i>HOHRODBERG</i>		<i>HOHROD (BUHL)</i>	
20/03/2019	5,29 µg/L	20/03/2019	4,44 µg/L
03/07/2019	17,14 µg/L	03/07/2019	10,96 µg/L
18/10/2019	29,99 µg/L	18/10/2019	10,64 µg/L

*Remarques :*

- le taux des ug/L a augmenté malgré des débits des sources en augmentation par rapport à 2017
- les perchlorates sont également présents dans le réservoir du Buhl en raison de la réalisation de la liaison Hohrodberg-source du Langenbach
- un suivi régulier des sources est réalisé sous l'autorité de l'ARS

## **6. SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

### **6.1. ABANDON DE CRÉANCES OU VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ**

Sans objet.

### **6.2. OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉES**

Sans objet.